

L'ACDI se penche actuellement sur la nature exacte que prendra cette aide. Dans le cadre de cette démarche, un représentant de notre ambassade a Bangkok est actuellement au Cambodge avec des représentants d'organismes non-gouvernementaux canadiens pour trouver le meilleur moyen d'octroyer de nouveau une aide à ce pays.

Au début, les programmes d'aide ne seront pas d'une grande envergure et ils mettront l'accent sur l'aspect humanitaire. A long terme, ils évolueront en fonction des progrès accomplis et des réalités politiques qui prévaudront dans les régions en cause. Nous ferons en sorte que l'aide canadienne ne contribue pas aux efforts militaires d'un des groupes. Nous ne permettrons pas non plus que cette aide soit utilisée par des groupes ou des gouvernements qui ont par le passé montré un manque flagrant de respect pour les droits fondamentaux de la personne. Nous insisterons par exemple pour qu'aucune aide canadienne ne soit distribuée dans des secteurs contrôlés par les Khmers Rouges.

Le noeud du conflit Cambodgien demeure la participation des Khmers Rouges à un éventuel règlement. Le régime de la terreur imposé par Pol Pot fut l'un des chapitres les plus sanglants de l'histoire de l'humanité. Sur la question du Cambodge, le Canada a toujours prétendu qu'il fallait à tout jamais empêcher les Khmers Rouges de reprendre le pouvoir.

Nous avons demandé aux Chinois, aux Soviétiques et aux autres nations fournissant des armes aux parties en cause dans le conflit Cambodgien de mettre un terme à leur aide militaire. Le Cambodge n'a rien à gagner de l'importation d'armes additionnelles. Les Indochinois ont vu suffisamment de matériel de guerre pour le reste de leur vie.

Deux événements importants ont permis de dénouer la vieille impasse Cambodgienne. Le premier fut la reconnaissance par les parties en cause et les pays voisins du Cambodge du fait que la guerre ne produirait aucun gagnant mais paralyserait le développement du Cambodge et de ses voisins. Le second fut la décision de considérer la recherche de la paix dans une perspective régionale non limitée aux combattants en présence. Cette prise de position a découlé des rencontres officieuses de Jakarta, qui ont permis aux six nations de l'ASEAN de participer directement aux discussions avec les parties Cambodgiennes, le Vietnam et le LAOS.

Les diverses parties et les pays en question ont ensuite sillonné en dehors de région afin de faire de la recherche de la paix une préoccupation vraiment internationale et d'obtenir la participation des membres permanents du conseil de sécurité et celle d'autres pays ayant un intérêt particulier à l'égard de la question ou désirant contribuer à son règlement. La conférence de Paris a alors été convoquée. Le Canada a été invité en raison de son expérience unique dans le domaine du maintien de la paix, de ses nombreuses relations dans la région et de sa réputation de nation modérée qui inspire confiance.